INFO - DDEN

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES DDEN,

DÉLÉGATION de MONTLUÇON – DÉSERTINES – DOMÉRAT – HURIEL - NÉRIS LES BAINS

Janvier 2021 **Prix : 1€** **N°54**

SOMMAIRE :

Le mot du président p 1
Deux dates à retenir p 1
Compte-rendu de rencontre de l'IEN Montluçon 1 p 2
Compte-rendu de rencontre de l'IEN Montluçon 2 p 3
Cotisation 2021 p 3
Renouvellement quadriennal p 4
Samuel Paty p 5
Communication p 5

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Meilleurs voeux à toutes et à tous, pour cette nouvelle année.

Espérons, souhaitons, qu'elle sera bien meilleure que la précédente, et qu'elle nous permette de reprendre une vie plus normale.

Bienvenue à nos collègues de la délégation d'Huriel, qui nous ont rejoints. Il était prévu de les accueillir et de les présenter lors de notre réunion de rentrée. Réunion qui n'a pas pu avoir lieu, vu la situation, pour cause de « covid-19 ».

Covit-19 qui a bouleversé notre vie en général et scolaire en particulier, en ce qui nous concerne. Avec toutes les obligations, de distanciation, port du masque, lavage des mains, etc... Nous avons contacté et proposé nos services aux maires, quand à l'organisation des directives nationales concernant la covid-19, mais nous n'avons pas eu de réponse de leur part, n'avons pas été, pour la plus-part d'entre nous, tenus au courant des décisions prises. C'est regrettable, sachant que la santé des enfants, fait partie de nos missions. Il en est de même pour les conseils d'école. Certains ont pu avoir lieu avant le deuxième confinement, et on a pu y assister, d'autres ont été annulés ou ont eu lieu, mais sans la présence des représentants de parents d'élèves, ni des DDEN, donc entre enseignants. Quelques directeurs et directrices ont quand même fait parvenir un compte-rendu des dits conseils d'école pour information, aux DDEN concernés, ce dont nous les remercions.

Bien triste bulletin pour un début de nouvelle année qui se voudrait d'habitude plus joyeux. Espérons que ce « covid-19 » permettra à notre Assemblée Générale d'avoir lieu à la date prévue, et ne nous fera pas oublier notre renouvellement, ainsi que le recrutement de nouveaux DDEN. Nous en avons grand besoin, pour continuer à faire respecter les fondements de la République : **Liberté, Egalité, Fraternité, et être au service de l'Ecole**.

Bon courage et prenez soin de vous.

En toute Laïcité.

Claude BOIX

DEUX DATES À RETENIR …

Lundi 22 février 2021, de 18h à 20h

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de notre Délégation de Montluçon

« Salle polyvalente » à QUINSSAINES

Samedi 22 mai 2021, à partir de 9h00

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE de l'UNION 03

à TOULON-SUR-ALLIER

INFO- DDEN : Directeur de publication : Claude BOIX, Rédacteur en chef : Jacques Combaud,
Comité de rédaction : Jean-François Camus, Jean-Pierre Bournat et Philippe Foltier.
N°ISSN 1724-5170 - Imprimé par nos soins

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 – CIRCONSCRIPTION DE MONTLUÇON 1

Compte rendu de notre rencontre avec Mme Soraya ROCHDI, IEN de Montluçon 1.

Nous avons rencontré, le 8 décembre 2020 Mme Soraya Rochdi, IEN de Montluçon 1, pour faire le point sur la rentrée et sur les autres sujets d'actualité.

- **Effectifs et carte scolaire :** Les effectifs de la circonscription, comme ceux de Montluçon et du département sont en baisse notable comme cela était pressenti depuis plusieurs années. Le phénomène va se poursuivre dans les années qui viennent. Cette tendance n'a toutefois pas eu pour l'instant de conséquences sur la circonscription qui a vu à la rentrée 2020 l'ouverture de deux classes (Aristide Briand et Jean Renoir).
Dans les zones rurales, le moratoire qui est toujours d'actualité permet d'éviter des fermetures ; certaines sont cependant, à terme, inéluctables au vu de la fréquentation quelquefois très faible dans certaines zones.
Autre point préoccupant : l'augmentation sensible de la scolarisation à domicile pour des motifs divers. Pour Montluçon 1 ce sont ainsi 27 enfants qui ne fréquentent pas (ou plus) l'école ! De plus, le contrôle du niveau scolaire de ces enfants par les services de l'Education Nationale s'avère souvent difficile du fait du comportement des familles !

- **REP et REP + :** Le classement des écoles en REP ou REP+ est à ce jour inchangé. L'avenir reste cependant assez flou : la consistance des territoires et des réseaux pourrait par exemple être revue.
Le bilan de la mise en place des REP et REP + fut positif pour les deux premières années de leur existence : le dédoublement des CP puis des CE1 a notamment permis de constater des évaluations des élèves en net progrès. En revanche, pour cette année, les résultats sont mauvais, voire catastrophiques. (voir ci-dessous).

- **Principales conséquences de la crise sanitaire :** La fermeture des écoles pendant plusieurs mois a eu pour principale conséquence une baisse très nette des résultats scolaires des élèves, mesurée au travers des évaluations, et un retard certain dans les apprentissages ! et ce, malgré les mesures palliatives mises en place (travail à la maison, cours en « distanciel ») et malgré les efforts du personnel enseignant dont la mobilisation et l'implication sont à souligner.
De plus, les évaluations dans les écoles classées en REP ou REP +, sont encore plus mauvaises que la moyenne et impactent donc plus fortement des résultats déjà médiocres.
En d'autres termes, la crise sanitaire pénalise l'ensemble des résultats mais vient, en plus, accroître l'écart qui préexiste entre les zones plus ou moins « favorisées ». Elle démontre, si besoin en était, le rôle irremplaçable de l'Enseignement à l'Ecole.

- **Autres points évoqués :**

- RASED : Les postes de psychologues sont pourvus mais on déplore à ce niveau un « turn over » trop important !
- Climat scolaire : Les cas de harcèlement signalés sont en baisse ; les enseignants sont régulièrement et fortement sensibilisés à ce sujet ainsi que sur les éventuels cas d'atteinte à la Laïcité (aucun cas n'a été signalé à ce sujet sur le temps scolaire).
- Services civiques : la durée des contrats, désormais de 6 mois, entraine des besoins en nombre plus importants et donc un manque de candidatures. (Les DDEN se proposent de faire un courrier à ce sujet à la DASEN).
- Conseils d'école du premier trimestre : les règles édictées par l'autorité de tutelle ont évolué au fil du temps et selon l'évolution des règles sanitaires : ceci a conduit à des disparités selon les écoles dans la tenue (ou non) des conseils d'école et dans la forme adoptée par ceux-ci.
- Enfin, nous avons insisté auprès de Mme l'Inspectrice, sur la prise en compte de la Laïcité lors de la formation initiale des enseignants, à nos yeux insuffisante. Nous l'avons également informée de notre concours national « Se construire Citoyen » … dont plusieurs projets intéressants sont initiés par des écoles de Montluçon.

Nous remercions vivement Mme Rochdi pour la qualité de son accueil et pour le temps important (plus de 1h30), qu'elle nous a consacré.

Les DDEN Ph. Foltier et JF. Camus

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 – CIRCONSCRIPTION DE MONTLUÇON 2

Compte rendu de notre rencontre avec M. LEPINEUX, IEN de Montluçon 2.

Monsieur Lépineux, IEN de Montluçon II a bien voulu nous recevoir pour faire le point sur la rentrée et la situation actuelle.

- La situation sanitaire est, on s'en doute, le fait marquant de cette rentrée. Elle s'est aggravée avec le confinement obligeant notamment les enfants à partir de 6 ans à porter un masque que les familles doivent fournir ; pour faire face aux cas difficiles, une dotation en masques a été effectuée pour chaque école. Les refus de porter un masque sont très minoritaires.

- Aucun conseil ne peut se tenir. Cependant, une note de la DASEN préconise des petits comités composés du Directeur/trice, d'un représentant de la municipalité, d'un enseignant et d'un parent d'élève ; la note ne prévoit pas le DDEN (*). Cette directive a également supprimé toutes les activités nécessitant un transport.

- L'hommage à Samuel Paty a été rendu dans toutes les écoles sans aucun incident.

- Concernant la carte scolaire, notre secteur n'a connu qu'une seule fermeture à Kergomard maternelle, fermeture effectuée sans problème majeur. Saint Victor s'est vu confirmer un poste provisoire.
- Globalement, les effectifs sont en diminution comme la démographie. De ce fait, notre secteur connaît un taux d'encadrement favorable.

- Au niveau soutien, de nouveaux psychologues scolaires ont été recrutés ainsi 6 psychologues répondent aux besoins sur les deux circonscriptions.

- Les remplacements sont pour le moment à peu près assurés malgré des enseignants testés positifs ou cas contacts.

- Toutes les actions de formation des enseignants se font en distanciel.

Nous remercions chaleureusement Mr Lépineux pour sa disponibilité et pour ces informations.

(*) Depuis les services académiques ont précisé « que la formule hybride pouvait être envisagée. Les DDEN doivent pouvoir continuer à y participer que ce soit à distance ou en présentiel.
Si les réunions ne peuvent être organisées à distance, elles peuvent se tenir au sein d'une école dans le strict respect des consignes sanitaires »

Le 12/11/2020
Patrick Vanhonnacker et Jacques Combaud

2021, année de renouvellement des DDEN …

Le mandat de tous les DDEN actuellement nommés prendra fin avec l'année scolaire.

Qu'est-ce qu'un DDEN ? Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont avant tout « **des amis de l'école** ». Ils sont désignés par l'Inspecteur d'Académie de leur département de résidence, pour 4 ans, après avis du Conseil Départemental de l'Éducation nationale. Leur mandat est renouvelable et toujours révocable. Chaque délégué exerce bénévolement sa fonction, dans la ou les écoles dont il a la charge, et collectivement, dans le cadre de sa délégation.

Le rôle que nous tenons à l'école est de plus en plus nécessaire dans l'environnement éducatif complexe d'aujourd'hui. **Notre indépendance nous confère ce nécessaire rôle de médiation et de coordination entre enseignants, parents d'élèves, municipalité et services académiques**.

Notre fonction de contrôle, de vigilance, de proposition intègre divers domaines : inspection des locaux, sécurité dans et autour de l'école, surveillance des effectifs, participation aux projets de travaux et d'aménagement, restauration scolaire, transports scolaires, caisse des écoles, activités périscolaires.

De la fonction à la mission : les attributions des DDEN vont au-delà du rôle traditionnel de surveillance des bâtiments scolaires. Le caractère officiel de la fonction confère également au DDEN **un rôle opérationnel et non pas seulement consultatif.** De plus, dans un contexte aussi étendu, le DDEN reste le mieux placé pour contribuer à la bonne entente indispensable à la réussite des différentes activités scolaires et périscolaires entreprises ou projetées.

Placé à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, il peut aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles en jouant pleinement **son rôle de médiateur**. Ami de l'école publique, le DDEN s'inscrit pleinement dans la **défense de la laïcité**.

L'école a besoin de nos DDEN :

- DDEN, n'oubliez pas d'adresser votre renouvellement …
- Et proposer au moins une ou un nouveau candidat …
- Vous qui êtes ami(e)s de l'école, prenez contact avec nous …

http://www.dden-fed.org/fonction-dden/comment-devenir-dden/

Cotisation 2021

La cotisation DDEN pour l'année 2021 reste fixée à 32 €,

(Cotisation nationale + revue le délégué : 20 € ; cotisation Union 03 : 9 € ; cotisation Délégation Montluçon : 3 €)

- :- :- :- :- :-

Elle devra être réglée lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu le **22 février 2021 à Quinssaines**, ou bien envoyée directement chez le Trésorier : **Mr BOURNAT** Jean-Pierre - 16, rue des Chardonnerets - 03100 Montluçon, à l'ordre de : **UDDEN 03 MONTLUCON, avant le 27 février 2021**.

Jean-Pierre Bournat, Trésorier de la délégation

Les DDEN présents à la cérémonie d'hommage à Samuel Paty …

Photo « La Montagne »

Et … les DDEN restent en contact …

- Notre revue nationale trimestrielle « Le Délégué »
- La « Lettre du DDEN » bi mensuelle
- Les circulaires fédérales de la Fédération
- Le site Internet de la Fédération nationale : **http://www.dden-fed.org/**

- Le bulletin semestriel de l'Union de l'Allier
- Le site Internet de l'Union DDEN 03 : **http://03.dden-fed.org**
- Le bulletin « info DDEN » annuel de la délégation de Montluçon